

## Compte-rendu de la réunion du Conseil de l'École doctorale Normandie Humanités le vendredi 11 octobre 2024 à 14h en visioconférence

Présents :

Direction de l'École doctorale : Alexandra Merle (directrice), Anna Bellavitis (directrice adjointe, Rouen), Valérie Vignaux (directrice adjointe en charge de RADIANT)

Gestionnaires de l'École doctorale : Sophie Mandeville (Le Havre)

Directions des Unités de recherche : Mehmet Akinci (DYLIS, Rouen), Julie Anselmini (LASLAR, Caen), Marie-Agnès Avenel (CRAHAM, Caen), Ariane Boltanski (HisTeMé, Caen), Carole Christen (IDEES Le Havre), Frédéric Cousinié (GrHis, Rouen), Marie José Hanai (ERAC, Rouen), Gilles Olivo (Identité et subjectivité, Caen), Sandra Provini (CeredI, Rouen), Chris Smith (CRISCO, Caen)

Représentant.e.s des doctorant.e.s : Octave Moreau (Caen), Nina Roussel (Rouen)

Secrétariat de séance : Marie-José Hanai

- **Approbation du compte rendu du conseil du 15 mai 2024**

Ce compte-rendu, rédigé par les soins d'Anna Bellavitis, est approuvé par tous les votants (1 NPPV).

- **Points d'information**

### Gestionnaires de l'École doctorale :

Le poste de gestionnaire de l'École doctorale à Caen se trouve de nouveau vacant, Charlotte Nourry ayant quitté ses fonctions depuis le 1<sup>er</sup> octobre. Une nouvelle procédure de recrutement a été lancée. En attendant, il convient de s'adresser à Sandrine Maviel et à Annie Collin, qui assurent l'intérim.

À Rouen, une nouvelle gestionnaire a pris ses fonctions pour remplacer Isabelle Maillard : il s'agit de Madame Pauline Cave.

### Réunions de rentrée :

Comme chaque année, une réunion d'accueil des nouveaux inscrits de toutes les Écoles doctorales est organisée par les établissements et le Collège des Écoles Doctorales : 16/10 à Rouen, 19/11 au Havre et 22/11 à Caen.

La réunion de rentrée de notre École doctorale a été fixée, à Caen, le jeudi 17/10 de 16h à 18h (réunion conjointe avec l'ED HSRT). Pour Rouen et Le Havre, les dates ne sont pas encore fixées. Alexandra Merle et Anna Bellavitis proposent d'organiser par ailleurs une autre réunion en distanciel, courant janvier, pour les doctorants de tous les sites qui sont encore en cours d'inscription ou qui sont éloignés. La date sera communiquée dès que possible.

La cérémonie de remise de diplôme des docteurs 2024 aura lieu au printemps 2025 au Havre mais la date et le lieu exact ne sont pas encore connus.

La commission qui examine les demandes de césure se réunira deux fois au cours de l'année universitaire : le 28/01 et le 19/06. Les demandes devront parvenir à l'ED un mois à trois semaines avant.

Soutenances : 24 sont programmées d'ici à la fin décembre (10 à Caen, 13 à Rouen et 1 au Havre), et quelques-unes début janvier. Ce nombre élevé de soutenances, dont il faut bien sûr se réjouir, a eu des répercussions sur le budget.

### Doctorat RADIANT :

Valérie Vignaux rend compte des activités récentes concernant le programme RADIANT et présente une proposition d'adhésion au réseau RESCAM, qui existe depuis 2011 et réunit une dizaine d'écoles doctorales en France. Le Conseil est sensible à l'intérêt de cette adhésion, qui permettra des échanges sur les « bonnes pratiques » entre les ED qui disposent d'un programme semblable au nôtre. Le montant de l'adhésion est de 500 euros/an. Les sommes recueillies permettent alternativement l'organisation d'un colloque et le financement de mobilités pour les doctorants. La proposition d'adhésion est acceptée.

Intervention de M. Cousinié (GrHis) à propos de la co-direction des thèses Radian. V. Vignaux explique que certains enseignants des écoles d'art et d'architecture (ENSA, ESAM, ESADHaR) sont habilités à diriger des recherches et souhaitent diriger des thèses à ce titre.

- **Budget**

Au terme du deuxième versement (été 2024), restaient disponibles 9923 euros sur les 23750 euros octroyés à notre ED pour l'année civile 2024 (pour un total de 300 doctorants). Les frais de fonctionnement de l'ED, à retrancher de cette somme, s'élèvent à environ 2000 euros (quelques déplacements pour le jury RADIANT et les frais des deux journées des doctorants organisées à Rouen et au Havre).

La somme disponible pour la fin de l'année civile s'est révélée insuffisante pour couvrir toutes les demandes des doctorants (missions ou organisation de journées d'étude) et les habituels versements forfaitaires aux équipes pour les soutenances. Il a donc été nécessaire, avec l'accord des équipes, de diminuer légèrement le forfait versé pour les soutenances (300 euros au lieu de 350) et de reporter quelques subventions à début 2025.

On ne connaît pas encore le montant alloué à notre ED pour l'année civile 2025.

Mehmet Akinci demande qui décide du budget alloué aux ED et s'il y a des normes nationales. A. Merle répond que cela dépend de chaque université/ComUE, et qu'il y a de fortes disparités. Une discussion s'engage sur les choix de financements qui sont faits entre les différentes actions promues par les universités normandes, les membres du Conseil regrettant que le financement des Écoles doctorales soit insuffisant.

- **Parrainage doctorants / étudiants de Master**

Anna Bellavitis présente un programme élaboré par la présidence de l'université de Rouen, et qui concerne pour l'instant exclusivement cet établissement. Des doctorants en 2<sup>e</sup> année seront invités à « parrainer » des étudiants en Master, pour faciliter la continuité Master/doctorat, chaque « parrain » pouvant avoir deux « filleuls ». Il est souhaitable que les heures consacrées à cette activité soient reconnues par l'ED et donnent droit à des équivalences en heures de formation. Après un échange d'opinions sur l'utilité de ce programme, le Conseil décide d'attribuer 5h/an à cette activité.

- **Place des émérités dans les jurys de thèse**

Alexandra Merle rend compte d'une discussion qui a eu lieu lors de la dernière réunion du Collège des ED, le 30 septembre, au sujet de la participation des professeurs émérités aux jurys de thèse. Peut-on accepter que les émérités qui siègent soient comptabilisés au nombre des membres de rang A (cela ne semble pas aller de soi, d'après la direction du CED) et, le cas échéant, qu'ils président le jury ? Il existe sur ce point des disparités d'une université à l'autre. A l'issue d'une discussion large, le Conseil est favorable à ce que les émérités soient considérés comme des membres de rang A et à ce qu'ils puissent présider un jury. Cet avis sera transmis au directeur du CED.

- **Nombre maximum de thèses encadrées**

A la demande de plusieurs directeurs de thèse de l'ED, le Conseil réexamine le nombre maximum de thèses par encadrant qui est, selon notre règlement intérieur, de 8, quel que soit le taux d'encadrement. Dans certaines spécialités cela paraît insuffisant car il y a peu de directeurs potentiels ; par ailleurs, les co-directions sont de plus en plus fréquentes. Sandra Provini (CeredI) évoque le cas où la mutation d'un directeur de thèse dans une autre université rend nécessaire, pour que le doctorant reste lié à son équipe, de mettre en place une co-direction. Après discussion, le Conseil estime que les co-directions, de même que les co-tutelles ou co-encadrements ne doivent pas être mis sur le même plan que les directions à 100 % mais compter pour moitié. Le règlement intérieur de l'ED doit donc être modifié : il indiquera désormais que la limite par encadrant est de 8 directions à 100 %.

- **Formations 2024-2025**

Le catalogue des formations transversales, gérées par le CED, n'est pas encore disponible. Alexandra Merle présente la liste des propositions pour les formations disciplinaires de notre ED. Le principe étant d'offrir aux doctorants de tous les sites, dans la mesure du possible, les mêmes formations, certaines de celles qui ont été proposées en 2023-2024 en présentiel à Caen, seront reconduites et dispensées à Rouen cette année. C'est le cas des deux formations de Madame Lucie Barette : « Écrire sa thèse en humanités » (pour doctorants en 1<sup>e</sup> et 2<sup>e</sup> année), et une formation de 3h préparant à la soutenance. Parmi les autres formations reconduites, qui ont bénéficié d'excellents commentaires des doctorants qui les ont suivies, se trouvent la formation « initiation à R, modélisation » (Thierry Feuillet et Amandine Aubry) et celle de Mathieu Goux, initiation au logiciel d'analyse textométrique TXM (une séance à Rouen et une à Caen sont prévues).

D'autres formations seront proposées intégralement en distanciel, et de ce fait accessibles aux doctorants de tous les sites : notamment celle de Harri Veivo, consacrée aux changements de paradigmes dans les SHS (12h, en distanciel), qui n'a pu avoir lieu en 2023-2024.

Parmi les formations nouvelles, deux ont été proposées par Madame Catherine Gaullier Bourgassas, une disciplinaire (12) dans le domaine des « Memory Studies », et une autre plus méthodologique, de 4h : candidater aux projets de recherche européens après la thèse (ERC, bourses post-doc).

Au total, le volume horaire est de 82h équivalent TD, et il faut attendre l'acceptation de ces propositions par le CED, du fait que certaines sont payées en vacances.

Octave Moreau, représentant des doctorants de Caen, intervient à propos du règlement de ces vacances : il y a eu cette année des retards considérables. Alexandra Merle répond qu'elle a été prévenue par les collègues concernés, et que les services financiers de la ComUE s'efforcent de régler ce problème au plus tôt.

- **Questions diverses**

Anna Bellavitis expose le cas d'un doctorant de Rouen, en 3<sup>ème</sup> année de thèse et non suivi depuis un an au moins car sa directrice est en arrêt maladie de longue durée. La direction de l'ED, avec l'accord du directeur du CED et de la VP recherche de Rouen, se propose de mettre en place une co-direction pour ce doctorant. Il est impossible de trouver cette co-direction au sein de la même équipe (ERAC), ou même dans une autre équipe à Rouen étant donné la spécificité du sujet ; on envisage de se tourner vers le CRISCO, à Caen, ce qui serait plus simple que de prospecter en dehors de l'ED. Il est décidé que la direction de l'ED contactera les membres du CSI du doctorant et la directrice de la thèse, tout en cherchant activement une co-direction.

Octave Moreau (Caen) présente le guide du doctorant, réalisé par l'équipe des représentants des doctorants caennais. Il sera diffusé lors de la réunion de rentrée et il serait bon de le mettre en ligne sur le site de l'ED. Nina Roussel (Rouen) fait état d'une initiative semblable à Rouen.

Elle annonce également la tenue du séminaire inter-labos Résonances. Les représentants des doctorants rappellent qu'une JE des doctorants de l'ED aura lieu au Havre le 27 novembre.

Enfin, il doit y avoir des élections pour pourvoir plusieurs sièges de représentants doctorants au Conseil, pour une période de deux ans. Après débat, il est décidé de lancer l'appel à candidatures pour une élection avant la fin décembre, de manière à ce que les nouveaux représentants prennent leurs fonctions début janvier 2025.

Sandra Provini souhaite avoir des informations sur la procédure d'attribution des contrats doctoraux en 2025. L'équipe de direction de l'ED répond que le calendrier n'a pas encore été dévoilé, et qu'on ignore si des changements seront apportés à la procédure de l'an dernier.

A une question sur la possibilité de candidater pour des doctorants déjà inscrits en 1<sup>ère</sup> année, il est répondu que le cas s'est présenté à Caen et à Rouen en 2024 et que les deux doctorants concernés ont obtenu l'allocation doctorale.

La réunion prend fin à 16h.